

Réseau EPOC

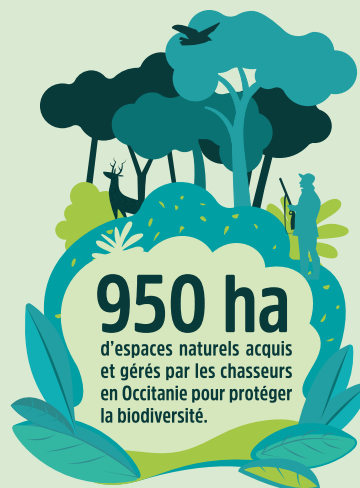
Espaces Protégés par les chasseurs en Occitanie Réseau (EPOC)
Site acquis de l'Etang de l'Estagnol (Aude).



Les espaces protégés sont des éléments clés des stratégies de protection de la biodiversité.

Les chasseurs conscients de leur rôle dans la gestion et la préservation des espaces naturels ont développé un réseau d'Espaces Protégés en Occitanie par les Chasseurs (EPOC).

Ces sites constituent un véritable réseau de réservoirs de biodiversité, partie prenante du réseau régional des espaces protégés d'Occitanie.



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE L'AUDE

Tél: 04 68 78 54 34 - E-mail: fdca11@fdca.asso.fr



Realisation FFCO 2022. Design graphique : www.barbell.fr. Photographies: FFCO11

Etang de l'Estagnol



Carte d'identité du site

- Superficie : **37 hectares**
- Département : **Aude**
- Commune : **La Redorte - Rieux Minervois**
- Propriétaire : **Fondation de protection des habitats en faveur de la Faune sauvage**
- Statut de protection : **Espace Naturel Sensible. Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique. Réserve de chasse et de faune sauvage.**
- Non chassé**



Gestion environnementale

Un plan de gestion pastoral par pâturage équin est organisé suivant un cahier des charges pour permettre la conservation, l'entretien et le maintien de différents milieux : prairie sèche, prairie humide...

Sur des zones préservées de tout pâturage ou intervention mécanique, c'est le développement de la roselière qui est recherché.

L'étang de l'Estagnol, se trouve dans le Minervois. Cet étang est issu d'une ancienne dépression éolienne datant du quaternaire supérieur. Cet ensemble de 37 hectares est parcouru par 4.5 km de canaux collectant les eaux de pluie et de ruissellement, seule source d'alimentation en eau de cette zone humide, entourée de coteaux secs au cœur d'un vaste territoire viticole, créant ainsi une mosaïque de milieux favorables à la biodiversité. Cet étang intérieur trouve son originalité dans le caractère légèrement salé des sols et dans la présence d'eau de manière temporaire. Cette zone humide façonnée par l'homme pour l'agriculture, l'élevage et la viticulture est aujourd'hui une zone préservée favorable à l'accueil de l'avifaune migratrice, des amphibiens, des odonates et autres plantes aquatiques.



L'ensemble de ces actions ont pour objectif de favoriser l'accueil des espèces inféodées à ces milieux : butor étoilé, bécassine des marais, échasse blanche, pélobate cultripède... Cette gestion est valorisée par un sentier d'interprétation installé et à disposition du public.

Zoom espèces



Sarcelle d'hiver

(*Anas crecca*) C'est la plus petite espèce de canard de surface, elle affectionne les marais de faible profondeur. C'est une espèce migratrice qu'on peut observer à l'Estagnol de juillet à mars.



Pélobate cultripède

(*Pelobates cultripes*) C'est un anouë nocturne de taille moyenne mesurant entre 7 et 9cm. Ses pattes postérieures sont munies de «couteaux», lui permettant de s'enfouir dans le sol. Il affectionne les pelouses pâturées du site de l'Estagnol.



Anax empereur

(*Anax imperator*) Une des plus grandes espèce de libellule d'Europe d'environ 11 cm d'envergure, elle est commune des plans d'eau comme l'Estagnol. Les adultes émergent au printemps et en été.

